

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2022

Liste des délibérations examinées lors de cette séance par le Conseil municipal,
conformément à l'article L. 2121-25 du CGCT

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, suite à la convocation en date du 12 décembre 2022, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel HANNECART, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : M. HANNECART Michel, Maire, Mme DOCTOBRE Marie-Christine, M. GODIN Jean-Luc, Mme FOSTIER Francine, M. LEGRAND Pascal, Adjoint ;
M. ROLAND Paul-Henri, M. CARPENTIER Bernard, Mme LABOUREUR Marie-Claude, Mme DEBIONNE Brigitte, M. VAN VOOREN Valéry, M. BOUCHEZ Sébastien, Mme GROULT Mélanie, M. MARIE Serge, Mme HANNAPPE Françoise, M. HERBIN Alain, Mme ROUSIES Françoise, M. SCULFORT Christophe, Conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme DELVALLEE Séverine (procuration donnée à M. HANNECART Michel), M. GRIERE Daniel (procuration donnée à Mme FOSTIER Francine), Adjoint, Mme BAUDRY Marie-Fernande (procuration donnée à Mme DEBIONNE Brigitte), Mme BAYART Nathalie (procuration donnée à Mme GROULT Mélanie), M. LALLEMAND Serge, Mme CAILLEAUX Christine (procuration donnée à Mme ROUSIES Françoise), conseillers municipaux.

Madame GROULT Mélanie a été élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 21 novembre 2022 a été approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°2022-060: AUTORISATION DE MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2023

Approbation à la majorité des membres présents, (19 voix pour et 3 abstentions M. HERBIN, M. MARIE et Mme HANNAPPE), pour autoriser le mandatement des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2023 à hauteur de **222 543,77 €**.

DELIBERATION N°2022-061: DEMANDE DE SUBVENTION ADVB (AIDE DEPARTEMENTALE AUX VILLAGES ET BOURGS) AU TITRE DE L'APPEL A PROJETS 2023 POUR DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES REPECTOIRES POUR LE SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE ET CREATION D'UN ACCES A L'ECOLE DE MORMAL.

Approbation à la majorité des membres présents (19 voix pour et 3 abstentions M. SCULFORT et Mme ROUSIES avec pouvoir de Mme CAILLEAUX) pour solliciter une subvention du Conseil Départemental du Nord au titre de l'appel à projets ADVB 2023 pour les travaux d'aménagement des réfectoires pour le service de restauration scolaire et la création d'un accès à l'école de Mormal.

DELIBERATION N°2022-062 : SUBVENTION RASED « RESEAU D'AIDES SPECIALISEES AUX ELEVES EN DIFFICULTE CIRCONSCRIPTION AVESNES/AULNOYE-AYMERIES » ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N°2022-063 : CONVENTION ILLUMINATIONS CAMVS « FETES DE FIN D'ANNEE 2022 »

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N°2022-064 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION SALLE DES SPORTS EDMOND ET CHARLES GUNY EN FAVEUR DU COLLEGE GILLES DE CHIN, ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Adoptée à l'unanimité

Information sur les décisions de l'exécutif prises dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Locales.

La séance est levée à 20h05.

A Berlaimont, le 20 décembre 2022

Le Maire,



Michel HANNECART
Michel HANNECART